

Le Président de la République vit à l'Elysée, il est le détenteur du pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il fait exécuter les lois. Il est aussi le chef des armées.

Electeur

Pour voter en France, il faut être français et avoir 18 ans. Les citoyens votent pour chaque élection qui se déroule au suffrage universel comme les élections présidentielles.

Elections présidentielles

Elles ont lieu tous les 5 ans pour élire le président de la République. On appelle ses 5 années de gouvernance le quinquennat.

Il peut y avoir 2 tours c'est-à-dire que l'élection se fait en 2 fois, le premier avec tous les candidats et le

Les élections présidentielles

Les symboles de la République sont :

- le coq
- le drapeau bleu, blanc, rouge
- Marianne que l'on retrouve sur les pièces de monnaie
- La Marseillaise, l'Hymne français
- La devise : « Liberté, Egalité, Fraternité »

Déroulement des élections

Comme pour chaque élection au suffrage universel, chaque commune établit un ou plusieurs bureaux de vote (cela dépend du nombre d'habitants) où les citoyens vont se rendre pour voter.

Une fois arrivée, on présente sa carte d'électeur pour que l'on puisse vérifier que l'on est bien sur la liste des électeurs de la commune.

Ensuite, on donne une enveloppe ainsi que tous les bulletins de vote. L'électeur se rend dans l'isoloir afin de mettre le bulletin de son choix dans l'enveloppe.